

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin |
| Herausgeber: | École fédérale de gymnastique et de sport Macolin |
| Band: | 32 (1975) |
| Heft: | 10: Transfert dans l'éducation physique |
| Artikel: | Transfert : l'expérience enseigne... |
| Autor: | Egger, Kurt |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-997569 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

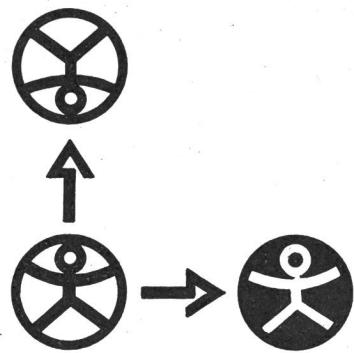
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

T S T R A N S F E R T A E R N R T T R A N S F E R T F



Transfert dans l'éducation physique

L'Ecole fédérale de gymnastique et de sport recevra, du 3 au 5 novembre 1975, les participants au XVIe symposium de Macolin. Ce symposium aura pour thème le transfert dans l'éducation physique.

Dans ce numéro spécial, nous voulons expliquer aux participants à ce symposium, mais avant tout aux personnes qui s'intéressent au sport et qui ne peuvent participer à ce congrès, le grand rôle que joue le transfert.

Transfert – L'expérience enseigne...

Kurt Egger

En principe, le concept «transfert» signifie toujours que quelque chose est transféré — dans une direction déterminée — sous certaines conditions données.

Par contre, la signification du mot transfert est très différente selon l'emploi spécifique que l'on en fait, c'est-à-dire qu'elle varie suivant que ce terme soit utilisé dans le domaine technique, social, économique ou tout simplement dans le langage courant. On peut même trouver des interprétations différentes dans les diverses disciplines d'un domaine scientifique.

Mais le problème de la définition du mot transfert va encore plus loin ! Même à l'intérieur de la psychologie de l'apprentissage, la signification de ce terme, et l'importance donnée au problème du transfert, connaissent toute une gamme de nuances. Pour les uns, il s'agit d'un problème fondamental dans le travail scientifique concernant la psychologie de l'apprentissage, et pour d'autres le terme de transfert est une «étiquette scientifique» qui confond plus qu'elle ne discerne.

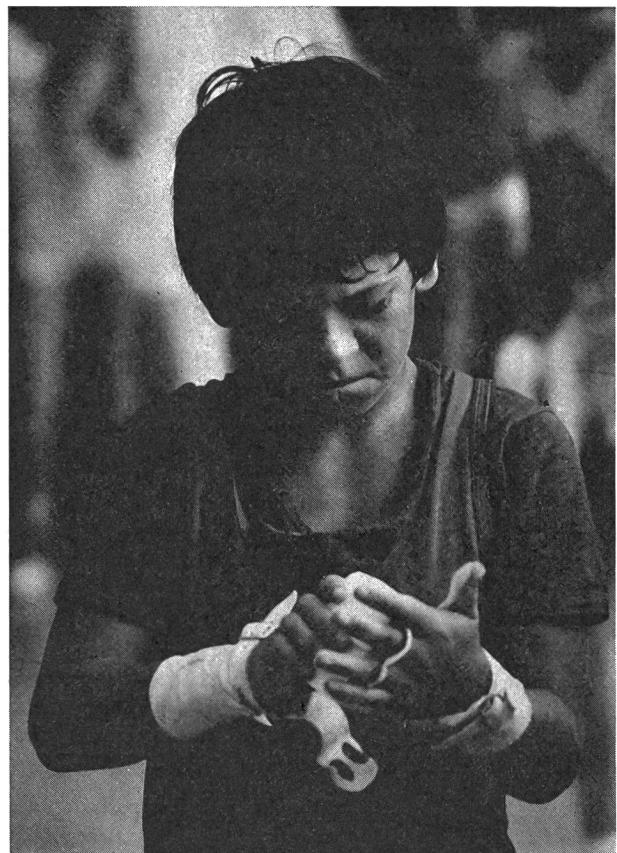
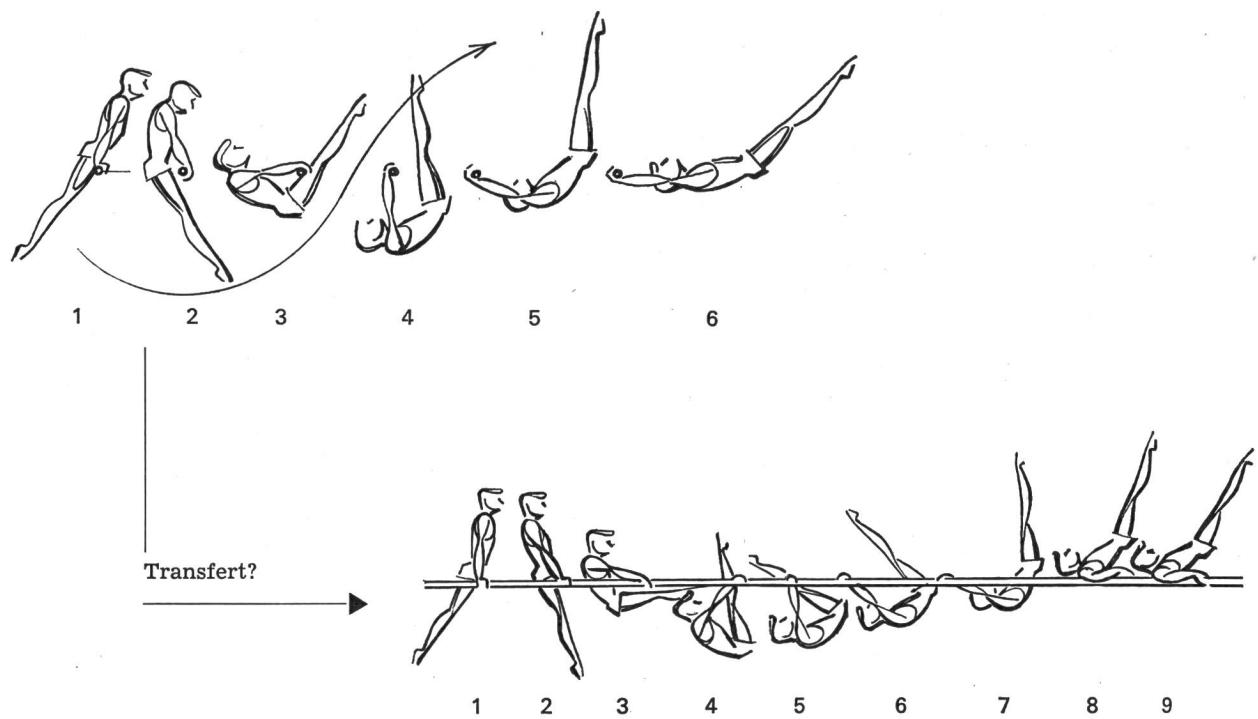
Vu ces difficultés de terminologie, il est certes indiqué de différencier le terme de transfert sous différents

aspects de la psychologie de l'apprentissage avant de rechercher la signification du transfert dans l'éducation physique.

Du point de vue de la psychologie de l'apprentissage, on peut entendre par transfert l'influence de l'apprentissage antérieur sur un nouveau processus d'apprentissage

Des exemples pratiques montrent clairement ce fait:

| | Processus d'apprentissage primaire | Processus d'apprentissage secondaire |
|-----|--|--|
| (1) | S'élancer en av. p.-dessous la barre (à la barre fixe) | —?→ Même exercice aux barres parallèles (bascule all.) |
| (2) | Comportement individuel et social dans le sport | —?→ Comportement individuel et social sur le lieu de travail |



Attitude à l'entraînement



Attitude au travail

(Photo Keystone)

→ Transfert?

La question commune à ces deux exemples est: sous quelle forme l'apprentissage antérieur (processus d'appren-

tissage primaire) influence-t-il le nouvel apprentissage (processus d'apprentissage secondaire)?

Le transfert est mesuré en comparant les progrès réalisés par un groupe de test et un groupe de contrôle

Pour mesurer le transfert, le test doit être conçu, en principe, de la façon suivante:

| Période de test | I | II |
|-----------------------|--------------------|--------------------|
| Groupe soumis au test | apprend la tâche A | apprend la tâche B |
| Groupe de contrôle | — | apprend la tâche B |

Si le groupe soumis au test a plus de facilité à apprendre la tâche servant de critère (tâche B) que le groupe de contrôle qui n'a pas appris la tâche primaire (tâche A), on parle de *transfert positif*. Dans le cas contraire, il s'agit d'un *transfert négatif*.

Le terme de transfert concerne à la fois le *processus du transfert* (de la tâche primaire à celle servant de critère) et l'*effet du transfert* (différence entre le groupe soumis au test et le groupe de contrôle en ce qui concerne la facilité avec laquelle ils ont appris la tâche servant de critère). Il s'agit d'une distinction importante, étant donné qu'il se peut que le processus en soi donne un résultat positif, tandis que l'effet en vue du but à atteindre peut être négatif. Expliquons cette situation compliquée à l'aide d'un exemple: si un bon joueur de badminton applique également «le travail de la raquette à partir du poignet» dans le tennis, le processus de transfert est certes positif (du badminton au tennis), mais l'effet est négatif (en ce qui concerne la technique dans le tennis).

Encore deux précisions au sujet de la mensuration du transfert:

Pour comparer les progrès réalisés par les deux groupes, il est évident qu'ils doivent être équivalents. Pour contrôler leur équivalence au début du test et l'équivalence quant au temps d'apprentissage et à la matière enseignée, il faut établir un plan différencié.

La différence obtenue sur la base des facteurs employés habituellement (fréquence des leçons, durée de l'apprentissage, nombre de buts ou de fautes commises) est exprimée en général en pour cent (différence de prestation entre les deux groupes, éventuellement en relation avec les progrès maximums que l'on peut attendre dans l'apprentissage de la tâche secondaire).

Qu'est-ce qui est transféré?

En principe, l'objet du transfert peut être déterminé en raison des différences constatées entre le processus d'apprentissage primaire et celui secondaire. Conformément à la distinction entre le processus et l'effet du transfert, l'objet peut être en rapport avec des composantes de l'apprentissage ou du comportement. Il est possible que des techniques d'apprentissage, p. ex. les dispositions à apprendre ou «apprendre à apprendre», soient transférées de la tâche primaire à celle secondaire, ou des résultats, par exemple des habitudes de se comporter de telle ou de telle façon.

Dans quelle direction?

Il y a deux orientations dans le processus du transfert. D'un côté il y a l'importance des expériences acquises pour l'apprentissage de nouvelles tâches similaires, et de l'autre l'importance des expériences acquises en vue de leurs applications dans des situations plus ou moins semblables.

Suivant Gagné (1970, p. 187), on peut nommer ces deux orientations verticale respect. latérale.

| | |
|---|---|
| Transfert vertical Apprentissage processus A → processus B Transfert, généralisation des notions acquises dans les processus d'apprentissage ultérieurs | Transfer latéral Apprentissage situation 1 → situation 2 Transfert, actualisation des notions acquises dans d'autres situations |
|---|---|

Il est évident que cette désignation de l'orientation du transfert ne peut être considérée, dans l'enseignement pratique, comme une alternative dans le sens d'une obligation de choix. La situation dans le transfert vertical peut être tout aussi différente que le comportement dans le transfert latéral. Toutefois, cette distinction permet de relever deux aspects (accents) du transfert: la *généralisation* des notions acquises pour la solution des processus d'apprentissage ultérieurs et l'*actualisation* des notions acquises dans différentes situations.

Dans quelles conditions?

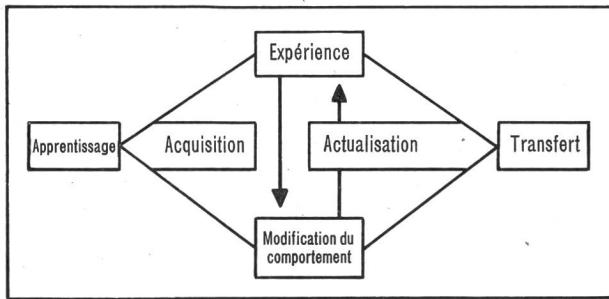
Ce que l'on peut dire de fondamental après cinquante ans de travail scientifique intensif sur le problème du transfert, et qui est accepté universellement malgré les différences constatées dans les travaux de recherche concernant la psychologie de l'apprentissage, concerne la reconnaissance des conditions pour le transfert: Aujourd'hui, il ne s'agit plus de savoir *s'il y a un transfert* du processus A au processus B, mais *dans quelles conditions*.

La différenciation des conditions décisives pour le transfert est fortement influencée par la position que prend l'homme de science dans le domaine de la psychologie de l'apprentissage. Chaque école de cette branche a développé son propre système des conditions d'apprentissage et par là aussi des conditions de transfert. S'y ajoute en plus le fait que les conditions de transfert dépendent dans une large mesure du genre du processus de transfert. Une classification assez grossière des conditions de transfert, mais utile pour l'apprentissage pratique, serait de considérer le transfert *comme fonction des données de la tâche* (degré de ressemblance et de difficulté entre les tâches primaires et secondaires), *comme fonction de la méthode d'apprentissage et d'enseignement* (aspects qualitatifs et quantitatifs du processus d'apprentissage et d'enseignement) et *comme fonction des conditions internes à l'apprentissage* (structure de l'apprentissage et de la personnalité de l'étudiant).

Transfert comme aspect du processus d'apprentissage

La caractéristique commune aux différentes acceptations du terme *apprentissage*, est sans doute la haute importance donnée universellement aux deux moments définient comme *expérience* et *modification du comportement*. Si l'on précise encore que la modification du comportement doit *durer un certain temps* pour pouvoir parler d'apprentissage, il ressort en toute évidence qu'il existe un lien étroit entre les processus d'apprentissage et ceux de transfert. L'apprentissage et le transfert sont les deux faces de la même médaille. Sans processus de transfert (de l'acquisition à la consolidation des notions apprises) il n'y a pas d'apprentissage, et sans processus d'apprentissage (dans la situation primaire) il n'y a pas de transfert. Un des traits principaux qui distinguent ces deux processus est que dans l'apprentissage il s'agit plutôt de l'*acquisition de «nouvelles» dispositions, facultés et attitudes*, tandis que dans le *transfert* le point principal est l'*actualisation des notions ou facultés apprises dans des pro-*

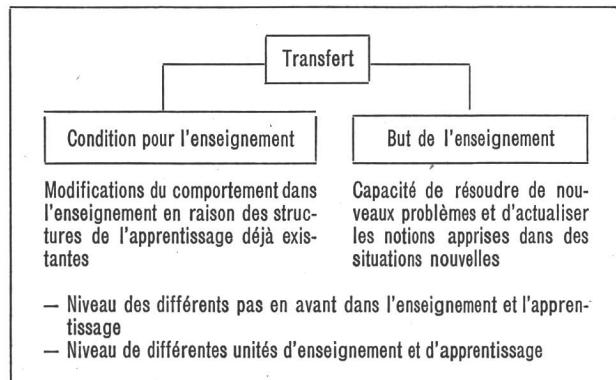
cessus d'apprentissage ultérieurs (transfert vertical) ou dans des situations différentes (transfert latéral).



Transfert comme aspect du processus d'enseignement

En relevant le lien entre l'apprentissage antérieur et le processus d'apprentissage, il est évident que l'enseignement est également impliqué dans ce contexte. En principe, le but de tout enseignement n'est pas de communiquer simplement de «nouvelles» notions ou facultés, mais ces notions ou facultés devraient plutôt permettre de résoudre des problèmes, non seulement dans le cadre de l'école, mais avant tout dans la vie quotidienne.

L'importance du problème du transfert pour l'enseignement se montre non seulement du point de vue des *but*s de l'enseignement, dans le sens de la faculté de surmonter des problèmes de la vie quotidienne, mais aussi des *conditions pour l'enseignement*. Sans processus de transfert, l'enseignement se réduirait à une accumulation incohérente d'attitudes qui pourraient, dans le meilleur des cas, être reproduites. Mais elles seraient tout à fait inadaptées pour une application productive des notions apprises dans de nouvelles situations ou pour résoudre de nouveaux problèmes.

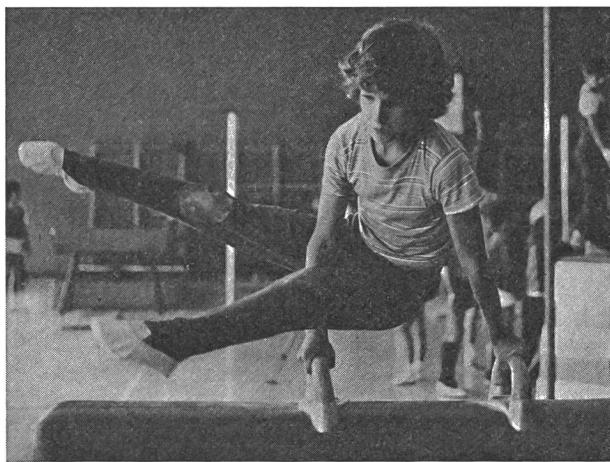


Transfert dans l'éducation physique

Kurt Egger

L'éducation sportive est partie intégrante de l'éducation générale.

Mais l'actualisation des valeurs éducatives ne reste-t-elle pas liée à la situation particulière dans laquelle elles ont été acquises ? Voilà la question décisive qui se pose du point de vue de la psychologie du transfert. Y a-t-il vraiment un transfert des expériences, attitudes, facultés et habiletés acquises dans une situation de jeu sportif sur d'autres situations ? En d'autres termes, qu'est-ce qui est transféré de la situation de jeu sportif — *dans quelle direction — dans quelles conditions* ?



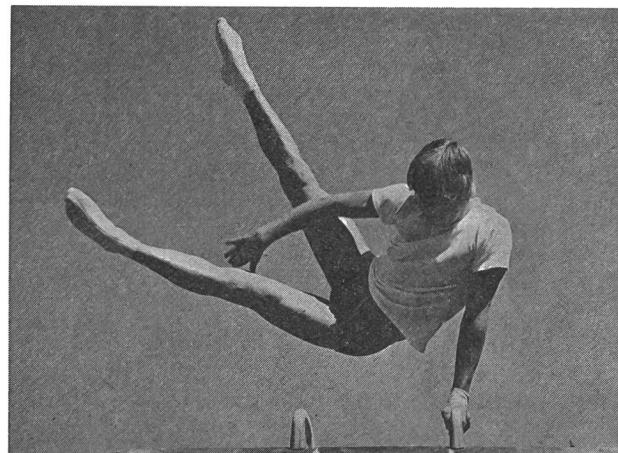
Transfert vertical entre le passer d'une jambe sous une main et le ciseau?

La différenciation déjà faite entre l'orientation verticale et latérale du transfert devient d'une importance décisive lorsqu'il s'agit d'apprendre des facultés et habiletés physiques.

Du point de vue de l'objet du transfert, on peut structurer ce problème de la façon suivante:

— Education au sport

Dans cette formulation, on peut résumer tous les processus d'éducation qui visent avant tout à l'amélioration des aptitudes physiques. Au niveau du transfert, cette formulation se traduit en premier lieu par les *transferts dans le domaine du comportement moteur*.



Les progressions méthodologiques usuelles dans l'éducation physique sont basées dans une large mesure sur l'hypothèse, qu'en passant des formes faciles à celles difficiles, des exercices préliminaires aux exercices fi-